

# La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et la rénovation urbaine

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **35 (1963)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125454>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et la rénovation urbaine

47

Du 11 au 14 mars s'est tenue au Palais des Nations à Genève la première session d'un groupe de travail chargé des problèmes que soulève la rénovation urbaine et des aspects du logement intéressant l'urbanisme. Le groupe, qui travaille dans le cadre des activités du Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, avait inscrit à son ordre du jour l'examen d'un rapport relatif à une enquête sur l'aménagement et le coût de nouvelles zones résidentielles dans certains pays. Un grand nombre de gouvernements ont tenu à faire parvenir leurs observations et leurs suggestions à ce sujet. Tous se sont accordés à reconnaître la complexité de la question, les difficultés que soulèvent les évaluations qualitatives, la nécessité de définir les concepts de «coûts» et de «normes» et l'intérêt qu'il y aurait à réaliser un accord sur les définitions communes.

Une importante partie de la session a été consacrée à discuter des grands problèmes que posent aux gouvernements la rénovation urbaine et l'urbanisme. C'est ainsi que furent examinées les questions relatives aux moyens d'améliorer les anciennes habitations; aux politiques de réaménagement et de conservation notamment en ce qui concerne les zones historiques; à la rénovation urbaine et ses rapports avec la planification régionale et nationale; aux normes concernant le logement, les installations collectives, les services publics et sociaux à appliquer aux nouvelles zones aménagées et aux zones réaménagées ainsi que les lois et règlements locaux concernant ces normes; aux techniques d'évaluation de la qualité des logements et des milieux urbains; au réaménagement, particulièrement des zones centrales, et les problèmes de transport; à l'aménagement résidentiel des zones centrales; à la limitation de la construction d'immeubles à usage commercial dans les zones centrales; à l'orientation de la répartition de la population et l'activité économique par le développement des villes existantes et la création de nouvelles villes; à la réinstallation de la population et des entreprises.

Le Groupe de travail a adopté un programme d'activités pour les prochaines années concernant:

- les méthodes d'évaluation de la qualité des quartiers et îlots d'habitation et des maisons;
- les politiques de réaménagement, de restauration et de conservation;
- les aspects économiques de la rénovation urbaine;
- la rénovation urbaine et la planification régionale et nationale;

l'affectation des terrains destinés à la construction de logements et, le cas échéant, le contrôle des prix des terrains à bâtir.

## Participation

Ont participé à la session les représentants des pays suivants: Autriche, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées: Organisation internationale du travail (OIT) et Organisation mondiale de la santé (OMS). Les organisations internationales non gouvernementales suivantes ont également participé aux travaux: Alliance coopérative internationale (ACI) et Union internationale des architectes (UIA). Un membre du personnel de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier a assisté à la réunion sur l'invitation du secrétariat.

M. Howard Wharton (Etats-Unis) et M. Alexei Koudriatsev (URSS) furent élus respectivement président et vice-président du Groupe de travail.